

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 octobre 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 21/09/2017
Présents : 18	<i>L'an deux mille dix-sept et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 0	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Guillaume DALLERY, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Bernard ROUANET
Votants : 18	
Pour : 18	
Contre : 0	<b>Représentés:</b>
Abstentions : 0	<b>Présents non votants :</b>
	<b>Excusés:</b> Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Francis BOUTES, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	<b>Absents:</b>

### Objet: Tourisme : Évaluation des activités de pleine nature

Dans le cadre de son Schéma local de développement touristique, plus particulièrement de son pôle de pleine nature et dans une démarche de développement durable, le Pays Haut Languedoc et Vignobles souhaite évaluer la stratégie mise en œuvre sur son territoire selon deux thématiques complémentaires: les impacts environnementaux et les retombées économiques.

Il s'agit d'une part, sur le modèle du comité technique de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, d'être accompagné par des associations naturalistes et/ou de préservation de l'environnement. Elles devront participer à deux réunions par an pour des points d'étape et permettre des échanges entre les professionnels APN et des naturalistes qualifiés mais aussi émettre des conseils sur des manifestations sportives du territoire .

D'autre part, l'événementiel étant un outil particulièrement adapté pour promouvoir notre destination et déclencher une première visite du territoire, il est important de mieux connaître leurs impacts économiques. Il est donc prévu une évaluation précise des retombées économiques des deux événements phares (la 6666 occitane et l'Epic Enduro).

Le coût total de l'opération s'élève à 20 232,68 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- L'Union Européenne (Leader/FEADER) pour	11 186,12 €
- L'Etat	5 000,00 €

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 4 046,56 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 05 octobre 2017.

Le Président,  
Jean ARCAS

